



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****21028192***

le,



Greffe

19 FEV. 2021

N° d'entreprise : **0716 619 568**

Nom

(en entier) : **CHEZ BLANCHE**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE ANONYME**Adresse complète du siège : **RUE DES ANGLAIS 31 4051 CHAUDFONTAINE****Objet de l'acte : EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE DU 7 JUILLET 2020**

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Jean GALLER de son poste d'administrateur-délégué avec effet à ce jour et lui donne pleine et entière décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

L'assemblée décide de procéder à l'élection de la SA SEPTM TRIONES, au poste d'administrateur-délégué, ayant son siège social Aux Anglais, 31 à 4051 CHAUDFONTAINE, inscrite à la BCE sous le n° 0449.645.874 ayant pour représentant permanent Monsieur Jean GALLER, domicilié à 4051 CHAUDFONTAINE, rue des Anglais 31 et ce, pour une période de 5 ans expirant au terme de l'assemblée générale ordinaire de 2025.

Ces résolutions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

La séance est levée à 16 heures 15 après lecture et approbation du présent procès-verbal qui est signé par tous les actionnaires et les administrateurs présents.

SA SEPTM TRIONES,
Administrateur-délégué,
représentée par son administrateur-délégué,
Jean GALLER

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/03/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).